

A DOMICILE 37
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : ZA La Duquerie Esr,
37390 CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
809 437 304 RCS TOURS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le premier septembre,
A neuf heures,

La société ALTER EGO, société à responsabilité limitée, au capital social de 2000 €, dont le siège social est situé au 18 rue des Violettes 37100 TOURS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOURS sous le numéro 928 137 553 RCS TOURS,
Représentée par Madame Stéphanie DOUVILLE DE FRANSSU,

Propriétaire de la totalité des 9 actions de 100 euros composant le capital social de la Société A DOMICILE 37,

Associée unique et Présidente de ladite Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- **Transfert du siège social,**
- **Modification corrélative des statuts,**
- **Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique décide de transférer le siège social du ZA LA DUQUERIE EST, 37390 CHANCEAUX SUR CHOISILLE au **18 rue des Violettes, 37100 TOURS**, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Associée Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE

« Le siège de la société est fixé au : 18 rue des Violettes, 37100 TOURS »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président, les associés ou leurs mandataires.

La société ALTER EGO

Représentée par Madame Stéphanie DOUVILLE DE FRANSSU

DocuSigned by:
 *Stéphanie DOUVILLE de FRANSSU*
9B6F4088C7724B6...